Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 056-215600990-20260717-DCM2026_07_02-DE

DCM 2026-07/02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date convocation : 9 juillet 2026 Date affichage : 9 juillet 2026

Les membres composant le conseil municipal de Langoëlan, régulièrement convoqués, se sont réunis le quinze juillet deux mille vingt-six à vingt heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice RAUD, maire de la commune.

Nombre de conseillers	
En exercice	11
Absents	3
Pouvoir	1
Votants	9
Quorum	6

PRESENTS : RAUD Fabrice, NOLOT Jeannine, ETIENNE Lionel, BRARD Pauline, PERAIN Florent, LE MÉTAYER Jean-Claude, DESPRÉS Michele, Christian ROUZO

Absents : JONDOT Yann, BOMPIERRE Marie-France
QUENISSET Charlotte – Pouvoir donné à PERAIN Florent

Secrétaire de séance : LE MÉTAYER Jean-Claude

Délibération n°2026 07/02
Changements de la composition de la Commission de Contrôle des Listes Électorales

Le maire expose que suite à l'annulation de l'élection de Yannig Le DOUJET et à l'entrée de Christian ROUZO au Conseil Municipal, il importe de réviser la composition de la Commission de Contrôle des Listes Électorales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **REMPLACE** le siège de Yannig LE DOUJET à la Commission de Contrôle des Listes Électorales
- **NOMME** à sa place Christian ROUZO
- **CHARGE** le Maire de transmettre cette information aux services de la Préfecture

Pour copie conforme,

Le Maire,
Fabrice RAUD

